

Modifications aux municipalités du Québec

Juin 2018

Le présent bulletin mensuel recense l'ensemble des modifications apportées aux municipalités et aux divisions territoriales du Québec contenues dans le système du code géographique. Ce système rassemble une multitude de découpages territoriaux portant chacun un code géographique unique, ce qui permet de compiler de l'information statistique pour un niveau géographique donné et de diviser ou d'agréger cette information selon différents niveaux géographiques inférieurs ou supérieurs à celui-ci. L'information comprise dans le système est accessible sur le site Web du Répertoire des divisions territoriales.

Les modifications apportées aux territoires peuvent être :

- une constitution (création d'un territoire à partir de parties de territoires existantes) ;
- une érection (fusion de deux territoires ou plus) ;
- un démembrement (division du territoire existant en deux ou en plusieurs composants) ;
- une annexion totale ou partielle (transfert complet ou fragmentaire d'un territoire vers un autre territoire) ;
- un changement de nom.

Pour les municipalités, s'ajoutent les modifications suivantes :

- un changement de statut ;
- un changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté.

Le bulletin du mois de juin 2018 comporte une modification aux municipalités ainsi qu'une modification aux commissions scolaires francophones.

Statuts municipaux

C	Cité	VK	Municipalité de village naskapi
V	Ville	VN	Municipalité de village nordique
CT	Municipalité de canton	R	Réserve indienne
CU	Municipalité de cantons unis	EI	Établissement amérindien
P	Municipalité de paroisse	TC	Terres réservées aux Cris
M	Municipalité	TK	Terres réservées aux Naskapis
VL	Municipalité de village	TI	Terres de la catégorie I pour les Inuits
VC	Municipalité de village cri	NO	Territoire non organisé

Types de modifications aux municipalités

0	Démembrement d'un territoire	6	Constitution en municipalité locale
1	Changement de nom	7	Érection à partir d'un regroupement de municipalités
2	Changement de statut municipal	8	Annexion partielle
3	Changement de nom et de statut municipal	9	Changement d'appartenance à une municipalité régionale de comté
5	Annexion totale		

Abréviations

GOQ	Gazette officielle du Québec
L.Q.	Lois du Québec

Sources des cartes réalisées par l'Institut de la statistique du Québec

Découpage administratif (municipalités) de juin 2018 : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (modifié par l'ISQ).

Découpage des commissions scolaires francophones de juillet 2017 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (modifié par l'ISQ).

Réseau routier d'avril 2018 : Adresses Québec.

Réseau hydrographique : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Projection cartographique : Albers conique conforme pour le Québec.

Remarque : Les limites cartographiques sont présentées à titre indicatif uniquement.

[Modifications aux municipalités]

Modifications aux municipalités du Québec, juin 2018				
Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom, statut municipal (code géographique)	Date	Type	Nom, statut municipal (code géographique)	
Natashquan, R (98806)	2018-06-02 ¹	1	Nutashkuan, R (98806)	GOQ, partie 1, n° 22, p. 321

1. Ce changement de nom est entré en vigueur le 2 juin 2018 lors de la publication du supplément annuel du Répertoire toponymique du Québec à la *Gazette officielle du Québec*. Ce dernier inventorie les noms choisis et approuvés par la Commission de toponymie entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

[Modifications aux divisions territoriales]

Commissions scolaires francophones (CSF)

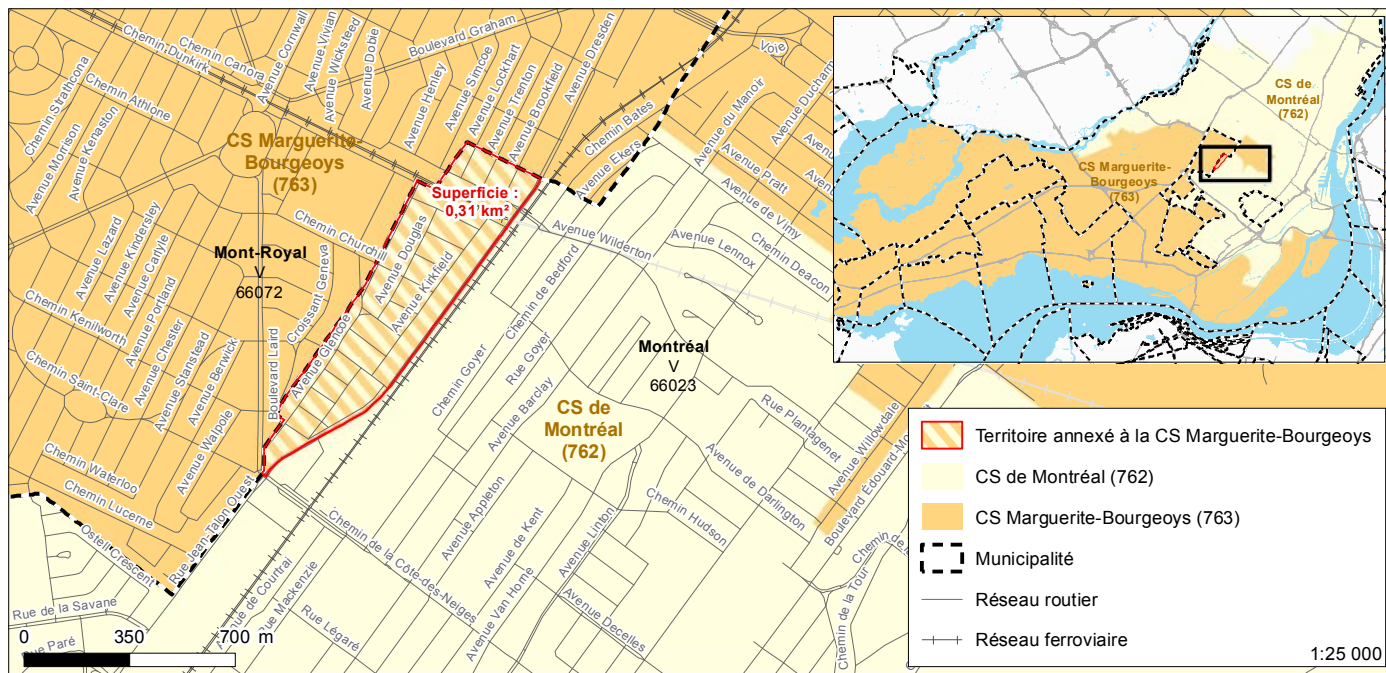
Annexion partielle du territoire de la CS de Montréal au profit de la CS Marguerite-Bourgeoys

Modifications aux commissions scolaires francophones, juin 2018

Situation antérieure	Modification		Nouvelle situation	Source
Nom de la CSF (code géographique)	Date	Type	Nom de la CSF (code géographique)	
CS de Montréal (762)	2018-07-01 ¹	Annexion partielle ²	CS Marguerite-Bourgeoys (763)	GOQ, partie 2, n° 26A, p. 4173A

1. Selon le décret publié à la *Gazette officielle du Québec* du 29 juin 2018, cette transformation territoriale entre en vigueur le 1^{er} juillet 2018.
2. Le territoire touché par l'annexion partielle, faisant partie de l'entité mentionnée dans la colonne « Situation antérieure », est rattaché à l'entité mentionnée dans la colonne « Nouvelle situation ». Le territoire touché par la modification est cartographié ci-dessous.

Nouvelle situation de la CS Marguerite-Bourgeoys (763) à la suite de l'annexion partielle du 1^{er} juillet 2018



Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). « Juin 2018 », *Modifications aux municipalités du Québec*, [En ligne], L'Institut, p. 1-5. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/divisions-territoriales/bulletins/modifications-municipalites-juin18.pdf].

Ce bulletin est réalisé par la Direction de la diffusion et des communications.

Ont collaboré à la réalisation : Julie Boudreault, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements : Maxime Keith
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2403 (poste 3267)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : maxime.keith@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2018
ISSN 1715-6408 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1989

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation du
gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm